

Communiqué de presse

**L'Assemblée générale mixte du 25 septembre 2020 de 2CRSi
se tiendra exceptionnellement à huis clos**

Les actionnaires sont invités à voter à distance

Strasbourg (France), le 3 septembre 2020 – À titre exceptionnel, conformément à la réglementation liée à la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 (article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020), l'Assemblée générale mixte de 2CRSi du 25 septembre 2020 à 14 heures se tiendra à huis-clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle. Il a également été décidé que l'Assemblée générale mixte sera présidée par le Président du Conseil d'administration et que les scrutateurs seront Monsieur Michel Wilmouth et la société Holding Alain Wilmouth représentée par Monsieur Jean-Louis Wilmouth, actionnaires de la société.

L'ensemble des documents relatifs à l'Assemblée générale mixte du 25 septembre 2020 ainsi que le formulaire de vote par correspondance ou par procuration seront tenus à la disposition des actionnaires et pourront être consultés sur le site de 2CRSi à compter du 4 septembre 2020 dans la rubrique <https://investors.2crsi.com/fr/assemblee-generale/>, selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

Afin de maintenir la réunion ouverte aux actionnaires malgré les circonstances, l'Assemblée générale mixte sera retransmise en direct. Un lien permettant de suivre la réunion en temps réel et en mode écoute sera communiqué aux actionnaires sur simple demande à l'adresse email investors@2crsi.com, accompagnée d'une attestation d'inscription en compte.

Compte tenu de l'impossibilité pour les actionnaires d'assister ou de se faire représenter physiquement à l'Assemblée générale, aucun vote ne sera possible le jour de l'Assemblée générale et seuls seront pris en compte les votes à distance reçus en amont. 2CRSi invite donc ses actionnaires à voter par correspondance ou par procuration selon les modalités qui seront décrites dans l'avis de convocation à paraître dans les prochains jours au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ainsi que dans un journal d'annonces légales (Dernières Nouvelles d'Alsace) et qui sera disponible sur le site internet de 2CRSi dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale mixte du 25 septembre 2020.

L'organisation à huis clos de l'Assemblée générale aura pour effet l'impossibilité pour les actionnaires de poser des questions et de proposer des amendements et résolutions nouvelles durant l'Assemblée générale. Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à poser leurs questions écrites par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social ou par email à l'adresse investors@2crsi.com. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte et reçues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale extraordinaire, soit le 21 septembre 2020. La Société veillera à y répondre sur son site internet dans la rubrique dédiée.

La Société sera particulièrement attentive au respect des droits des actionnaires et veillera à la qualité du dialogue actionnarial notamment via le vote par correspondance et la procédure des questions écrites.

Les modalités de participation à l'Assemblée générale pourront évoluer en fonction des impératifs sanitaires et des éventuels dispositifs législatifs d'urgence qui pourraient être adoptés à cet égard. Les actionnaires sont ainsi invités à consulter régulièrement la rubrique « Assemblée générale » sur le site internet de 2CRSi.

- FIN -

À propos de 2CRSi

Créé à Strasbourg, le groupe 2CRSi conçoit, produit et commercialise des serveurs informatiques haute performance sur mesure et éco-responsables. Sur l'exercice 2019/2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires *pro forma* de 141 millions d'euros. Le Groupe compte aujourd'hui 355 collaborateurs et commercialise désormais son offre de solutions innovantes (calcul, stockage et réseau) dans plus de 50 pays. 2CRSi est coté depuis juin 2018 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0013341781) et figure dans le label European Rising Tech. Pour plus d'informations : www.2crsi.com

Contacts 2CRSi

2CRSi

Marie de Lauzon
Directeur Général Délégué
investors@2crsi.com
03 68 41 10 70

Actifin

Victoire Demeestère
Communication financière
vdemeestere@actifin.fr
01 56 88 11 24

Actifin

Jennifer Jullia
Relations Presse financière
jjullia@actifin.fr
01 56 88 11 19